



AVIS D'ATTRIBUTION

VILLE DE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire
32 rue de Ruzé - CS 50105
77273 VILLEPARISIS



Objet du marché : Accord cadre mono attributaire à bons de commande pour l'entretien des toitures, terrasses, gouttières et chéneaux des bâtiments Communaux.

Référence acheteur : 2021/17

Nature de la procédure : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle
BP 8630 - 77008 Melun - Cedex
Tél : 0160566630 - Fax : 0160566610
greffe.ta-melun@juradm.fr

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 13/01/22

Nombre d'offres reçues : 3

Montant HT : **300 000,00 €**

Marché n° : 2021/17

ENTREPRISE GENERALE FRANCAISE 133 AVENUE CHARLES GIDE 77270
Villeparisis

Renseignements complémentaires

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après

la signature du contrat).

- Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Cet accord-cadre est passé conformément aux articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, sans montant minimum et avec un montant maximum de 150 000.00 € HT annuel.

Il est conclu pour une durée de 1 an à compter du premier bon de commande et il est renouvelable 1 fois par tacite reconduction sans toutefois excéder 2 ans.

Envoi le 19/01/22 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du 77